

La portée variable des constructions attributives.

Claude Muller (Bordeaux-III, ERSSAB et UMR 5610).

dans : M. Bilger, K. van den Eynde, F. Gadet (Eds.) ; *Analyses linguistiques et approches de l'oral, recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-benveniste*, Peeters 1998, p.239-247.

1. On trouve d'excellentes analyses des constructions attributives: entre autres, M. Rothenberg (1971), K. Olsson (1976), Cl. Blanche-Benveniste (1988), M. Riegel (1996). Cependant, la possibilité d'échanger les rôles de prédication principale et de prédication subordonnée est passée sous silence (deux exceptions: K.Olsson et H.Bonnard). Les constructions qui suivent sont des exemples d'expansions attributives à un des termes nominaux de la phrase:

- (1) Luc est rentré ivre
- (2) Jean a planté ses thuyas trop serrés (M.Riegel (1996))
- (3) Jean a planté ses thuyas trop jeunes
- (4) Je veux la robe rouge /je la veux rouge (Cl.Blanche-Benveniste (1988))

Je n'entrerai pas ici dans la discussion terminologique: attribut ou apposition (construction appositive «intégrée» pour van den Bussche (1988); voir la mise au point récente de Marc Wilmet (1996)). Si ce n'était la longueur de l'expression, je choisirais la dénomination de M.Riegel: constructions «à élargissement attributif».

Ce qui m'intéresse, dans ces constructions, c'est la façon dont les deux propositions interfèrent pour créer une phrase complexe du point de vue prédicatif. Toutes les études mettent en évidence la complexité des relations sémantiques à l'oeuvre, et signalent la difficulté de décrire de façon précise les contraintes qui rendent possibles ou non ces expansions.

On peut distinguer, à la suite de K.Olsson, (op.cit.:113), ou avec Cl. Blanche-Benveniste, les constructions dans lesquelles le «nexus» est un actant du verbe principal de celles, (1)-(3), illustrées ci-dessus dans lesquelles l'adjectif semble être un «greffon» (expression empruntée à Damourette et Pichon¹) indépendant de la structure valentielle. On opposera ainsi (5) et (6):

(5) Je l'ai trouvé intelligent

(6) Je l'ai trouvé accoudé au bar, en train de boire

L'exemple (5) illustre un emploi particulier, évaluatif, de *trouver*. Je suppose que dans ce cas, le second actant de ce verbe est le prédicat sémantique *être*, suppléé par le verbe principal (il n'y a pas à poser en syntaxe de verbe sous-jacent), si bien que ce dernier devient à la fois le vecteur de sa propre prédication et de celle des deux actants de *être*. Le résultat en est un double complément, donnant l'impression d'un accroissement actantiel, alors que les deux termes en question sont simplement les termes qui subsistent de la prédication seconde, complément unique. L'exemple (6) ne permet pas cette analyse: le verbe y a son sens concret, et l'expansion semble proche d'un locatif: *je l'ai trouvé dans sa chambre*. On peut aussi y voir un prédicat lié par le temps au verbe principal, puisque la paraphrase informelle de (6) est (6'), temporelle plutôt que locative:

(6') Quand je l'ai trouvé, il était accoudé au bar, en train de boire.

Le cas de (4) est triplement ambigu:

(4) Je veux la robe rouge

A côté de l'interprétation épithète, il semble y avoir deux constructions attributives, l'une valentielle, dans laquelle le locuteur dit la même chose que (4')

(4') Je veux que la robe soit rouge (je ne veux pas forcément la robe)

¹ Cf. §994-997. D. et P. ont insisté sur l'opposition entre les compléments valentiels et les expansions accessoires, en montrant par exemple la différence qui existe entre les deux adjectifs *jeunes* dans la phrase suivante:

De la sorte que nous voyons toujours jeunes les gens que nous avons connus jeunes (§994). La différence est la même qu'entre (5) et (6) ci-dessous.

l'autre s'en distinguant par la validité de la proposition sans adjectif, et avec *ne que*:

(4") Je veux la robe si elle est rouge/quand elle sera rouge (je veux la robe; je ne la veux que rouge)

En effet, une des différences essentielles entre les constructions comme (5) et les exemples (1) à (3),(6), réside dans la possibilité d'interpréter les exemples de type (1)-(3) sans l'adjectif, avec le même sens associé au verbe, alors que l'emploi du verbe seul modifie en profondeur le sens de la phrase en (5). Il faut supposer autre chose pour les constructions (1) à (4)/(4"), mais quoi?

La formation d'expansions rattachées à un verbe principal doit en principe obéir à deux modèles distincts: soit cette expansion s'inscrit dans un schéma de valence qui en prédit la possibilité, soit elle échappe à ce schéma: alors, sa construction est celle, guidée par la dynamique communicative, des circonstanciels. On y verra une prédication forcément dominante en termes de hiérarchie prédicative, suivant en cela Harris (1976) et prenant pour argument le noyau verbal tensé. Dans la construction grammaticale proprement dite, le circonstanciel, étant non tensé, ne se distingue cependant pas d'un complément prévu par la structure valentielle. Par exemple, dans (7):

(7) Pierre est sorti de la maison vers 8 heures

le complément «de temps» *vers 8 heures* peut être considéré comme le prédicat dominant de l'énoncé, prenant pour argument la phrase verbale, donc le verbe *est sorti*; informellement:

(7') Que Pierre est sorti de la maison a eu lieu vers 8 heures

Par contre, il y a tout lieu de penser que le complément de lieu *de la maison* n'est pas un circonstanciel, puisque prévu par le sens même du verbe: *sortir de*.

Y aurait-t-il, dans les constructions à expansion attributive, l'analogue des circonstanciels? C'est, implicitement, me semble-t-il, la position de Martin Riegel, comme celle de Damourette et Pichon, alors que Cl. Blanche-Benveniste, pour au moins une partie de ces

constructions (celle des «attributs du complément d'objet direct» de type (2)-(4)), y voit l'utilisation d'une position argumentale, dont son article s'efforce de définir les propriétés en utilisant la proforme adjectivale *tel*. La question n'est pas simple: toutes les études consacrées à ces constructions font état de contraintes de constructions, dont la plupart semblent tenir au verbe principal (Rothenberg, Olsson, liste d'impossibilités dans l'article de Cl. Blanche-Benveniste (1988:57). Ce type de contraintes suggère que le verbe principal joue un rôle dans l'occurrence de l'adjectif, et conduit Cl. Blanche-Benveniste à opter pour la solution valentielle.

En fait, bien souvent, les contraintes posées comme venant du verbe tiennent à l'occultation de toute interprétation autre que celle d'un adjectif épithète. De plus, un des traits caractéristiques de ces constructions, souligné par K.Olsson, est le caractère transitoire ou accidentel de la propriété dénotée, et si cet élément de sens disparaît, il est difficile de donner à la phrase l'interprétation requise. Prenons l'exemple suivant, de Cl. Blanche-Benveniste:

(8) Il aide les gens compétents / *Il les aide compétents

L'exemple accumule les obstacles à une interprétation attributive: la suite nom+adjectif est naturellement interprétée comme l'association nom+épithète, et cela d'autant plus que l'adjectif définit plutôt une caractéristique permanente. Ces obstacles levés, on peut trouver la construction attributive avec le même verbe:

(9) Il aide les gens pauvres pour mieux les pressurer riches

mais elle reste difficile ou impossible sans contraste:

(10) Il aide les gens pauvres

Je penche plutôt pour une analyse du type des circonstanciels: les contraintes n'en sont pas exclues pour autant; en effet, les restrictions de sélection peuvent aussi apparaître dans ce cas. Cela dit, il pourrait y avoir des différences selon les constructions; si on compare (2) et (3):

(2) Jean a planté ses thuyas trop serrés

(3) Jean a planté ses thuyas trop jeunes

on s'aperçoit immédiatement d'une différence importante: l'action de *planter* joue un rôle dans l'attribution de la propriété de (2), qui en résulte, pas dans celle de (3). Dans le cas de (3), on a affaire à une construction nettement circonstancielle: le lien entre les deux prédications est uniquement la simultanéité des temps; en (2), le rapport est plus celui de cause (l'action de planter) à conséquence (l'état serré des thuyas). la question se pose alors de savoir si on n'a pas affaire à une construction dans laquelle, sous *planter*, se dissimule un autre verbe opérateur, à deux compléments, comme *disposer (quelque chose, d'une certaine façon)*. Dans ce cas, (2) pourrait impliquer la valence du verbe, et pas (3). Il me semble pourtant qu'on peut quand même maintenir dans ce cas l'hypothèse circonstancielle, comme on le verra ci-dessous.

J'adopterai comme point de départ la formulation de Marc Wilmet (1996:420): «A côté de la prédication première, constitutive de l'énoncé, la prédication seconde, facultative, surajoutée à l'énoncé, greffée sur un terme quelconque de la prédication première, confère à son thème la fonction d'apposé, à son rhème la fonction d'apposition». Cependant, cette formulation ne précise pas comment s'articulent les deux prédications.

2. Il est évident qu'il ne suffit pas pour que ces constructions existent qu'il y ait une mise en commun d'un nom. Toutes ces phrases sont bâties sur au moins un autre point commun, la (relative) simultanéité temporelle. Le cas le plus simple est celui de (1), mais même ce cas simple pose une question que la plupart des études citées² laissent sous silence: y a-t-il une articulation obligatoire, ou préférentielle, ou y a-t-il variabilité dans l'organisation temporelle? En effet, le temps en commun va se partager en un temps de référence, et un temps de

² A l'exception de K.Olsson, p.78, qui n'en tire aucune conséquence, et de H.Bonnard dans l'article "attribut" du GLLF.

l'assertion (ou plus généralement un temps support de l'acte de langage réel produit). Un temps de référence sera par exemple le contenu d'une circonstancielle de temps: *quand PO*, et le temps support de l'illocutoire sera la propre référence de *quand* dans la principale, soit le temps de l'action décrite. Ainsi, il semble logique de lire (1') sous (1):

(1) Luc est rentré ivre

(1') Luc était ivre quand il est rentré

C'est la lecture de M.Riegel, qui dit que la prédication «de départ» (celle de la phrase verbale) est présupposée. Il y a bien pourtant une autre lecture:

(1'') Luc est rentré quand il était ivre

et la continuation sera différente. Avec (1''), on peut imaginer que Luc, souvent ivre, se voit interdire l'entrée de la maison dans cet état. La suite pourrait être: *il aurait pu attendre d'avoir dessoûlé avant d'entrer*. De tels renversements sont généralement possibles. Par exemple:

(11) Pierre boit son café tiède

suggère une lecture comme (1''), cette façon de boire étant vue comme un choix:

(11'') Pierre boit son café quand il est tiède

La lecture inverse est cependant tout à fait possible: Pierre peut se plaindre, étant constamment dérangé, de ce que *son café est tiède quand il le boit*. Il n'y a pas de choix ici, l'intersection entre l'action de boire et le lent refroidissement du café oblige à inverser le point de départ de la référence temporelle.

Encore un exemple, du côté de l'ordre. Tout le monde comprendra que (12) soit un ordre sur l'état du linge, pas sur l'action de le rendre:

(12) Rendez votre linge propre!

(12') Que votre linge soit propre quand vous le rendez!

et non:

(12") Rendez votre linge quand il est propre!

C'est pourtant l'organisation temporelle préférentielle qu'il faut pour comprendre (13):

(13) Mangez les bananes vertes!

(13") Mangez les bananes quand elles sont vertes

et non:

(13') Que les bananes soient vertes quand vous les mangez

3. Quelle description donner de ces constructions?. Supposons que la structure syntagmatique soit bien la superposition de deux prédications. Il faut cependant, au stade antérieur de l'élaboration de l'énoncé, c'est-à-dire lorsque le locuteur construit une hiérarchie des prédicats et de leurs arguments, qu'une articulation se fasse entre les propositions. D'après les exemples précédents, qui représentent un cas relativement simple d'articulation, le greffon se fait par la mise en commun du temps sémantique, donc probablement par la relative simultanée temporelle constatée. Il ne s'agit pas exactement du temps grammatical: en effet, dans (1), la paraphrase nous oblige à utiliser un imparfait pour l'état, et un passé composé pour l'action: *Luc était ivre quand il est rentré* et non *Luc a été ivre quand il est rentré*. On supposera qu'il doit y avoir une relation, qui faute de mieux utilise la simultanée temporelle. Cela conduit à poser qu'un des procès définit un repère temporel qui fonctionne globalement comme repère de l'autre procès. La différence avec une subordonnée de temps est la suivante: dans une subordonnée de temps, l'ordre des repères temporels est rigide. Prenons (1')

(1') Luc était ivre quand il est rentré

On peut analyser la structure prédicative informellement comme suit:

(14) (Que Luc est ivre) était le cas alors (que Luc rentre)

On remarquera, soit dit en passant, que l'assertion n'est pas dans la phrase liée (sans pause entre la principale et la subordonnée) que *Luc était ivre*, pas plus qu'il n'y a assertion de

l'autre proposition. L'assertion est celle de la simultanéité des moments, impliquant par là celle des deux phrases, mais indirectement. Cette assertion construit d'abord un pôle de référence, qui est le complément de *alors*, (à la manière d'une relative à antécédent temporel), puis applique le prédicat qui en résulte à la première proposition, la principale en (1'). Il est exclu d'inverser les actants du prédicat de temps représenté ici par *alors*: la phrase (1') ne peut signifier:

(15) (Que Luc rentre) a eu lieu alors (que Luc est ivre)

L'opposition entre (14) et (15) est cependant précisément ce qui distingue les deux lectures de (1), soit (1') et (1''). Il faut donc en conclure que ce qui fait l'originalité de (1), c'est qu'il y a réversibilité de l'ordre des propositions dépendant d'un même repère temporel, alors que cette réversibilité n'existe pas dans le cas des constructions circonstancielles. Dans ces dernières, la proposition verbale est toujours le complément du nexus introducteur, et la principale en est alors le «sujet». Dans la construction attributive, l'ordre est libre. La prédication verbale est «sujet» (cas de (1'')) ou «complément» relativisé (cas de (1')), selon l'interprétation que veut donner le locuteur, et il en résulte plus qu'une nuance, comme on l'a vu.

Le schème général des prédications à articulation temporelle se présente donc comme suit:

Au moment T ((tel que P1 (T)): P0(T))

avec l'interprétation: P1 prédication caractérisant T, et P0 prédication «sujet», l'assertion étant celle de la prédication temporelle. Dans les constructions adverbiales, P1 n'existe pas formellement (il est dans l'interprétation anaphorique par exemple dans *alors*), et dans les circonstancielles, P1 est la subordonnée. La particularité des attributives intégrées est donc de permettre une inversion des actants propositionnels sous-jacents, aboutissant à une hiérarchisation différente entre «principale» et «subordonnée» dans l'interprétation

sémantique. La sous-détermination syntaxique³ conjuguée à la pragmatique du contexte et de la communication laissent le choix d'ordonner différemment les propositions. Le schéma est donc réversible, comme suit:

Au moment T ((tel que P1) : P0) / Au moment T ((tel que P0) : P1)

4. Que se passe-t-il dans un cas plus complexe tel que l'exemple (2), de M.Riegel? On a opposé (2) et (3):

(2) Jean a planté ses thuyas trop serrés

(3) Jean a planté ses thuyas trop jeunes

L'exemple (3) s'interprète facilement avec l'analyse proposée ci-dessus, sans complication particulière, avec la possibilité des deux interprétations pour la prédication attributive:

(3') Ses thuyas étaient trop jeunes quand Jean les a plantés

(3'') Jean a planté ses thuyas quand ils étaient trop jeunes

Rien de tel avec (2), qui a une prédication attributive résultative. On s'est demandé s'il fallait dans ce cas inclure dans la valence de *planter* une position de prédication attributive faisant de ce verbe l'analogue de *disposer* (ce serait probablement l'analyse de Cl. Blanche-Benvéniste). Peut-être n'est-ce pas indispensable: il faut en effet voir en *trop serrés* non pas un «état» mais un passif: *ses thuyas ont été trop serrés quand il les a plantés*, donc l'articulation, non d'un «état» pour la prédication attributive, avec une «action» pour la prédication principale, mais de deux «actions», l'une étant au passif; rétablie à l'actif, la phrase signifie bien:

(16) Jean a trop serré ses thuyas quand il les a plantés

³ Il me semble moins intéressant de supposer des structures sous-jacentes compliquées; ainsi, Harris, 1976, propose des «effacements appropriés» d'opérateurs intermédiaires; par exemple, p.213, pour: *Il est mort catholique*, la source: *Sa mort a été dans l'état terminal de catholique*. H.Bonnard voit, dans *Chopin mourut phthisique*, une relation causale. Peut-être n'est-elle pas basique, mais simple résultante pragmatique de la relation temporelle: *Chopin était phthisique quand il mourut*.

On évite ainsi de supposer un second verbe «planter» au sens de «disposer». Le cas de (3) illustre alors, si cette analyse est la bonne, une prédication passive attribut d'un complément⁴.

5. Qu'en est-il dans les constructions non intégrées ayant également une interprétation attributive? L'étude de M.Forsgren (1996) montre que l'élément antéposé crée l'«espace discursif» dans lequel s'interprète la prédication verbale:

(17) Délicieuse, elle est croquée entre amis; dangereuse, elle est jetée aux ennemis

La relation entre les deux prédications est cette fois univoque: l'adjectif initial ne peut être que complément (de type circonstanciel). Ceci conduit donc à conclure que dans les prédications intégrées vues auparavant, l'ambiguïté de l'ordre des propositions actants de la relation temporelle ou conditionnelle qui les lie tient à la syntaxe intégrée, qui ne permet pas de décider laquelle des prédications sert de cadre à l'autre. Cela dit, il reste bien des interrogations sur ces constructions, tant du point de vue de la théorie de la valence que dans le type de la relation sous-jacente structurant les prédications: je me suis limité à examiner des cas plutôt simples mettant en jeu des rapports temporels.

Références.

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 1988. «Laissez-le tel que vous l'avez trouvé: Propositions pour l'analyse du fameux *attribut du complément d'objet*». *Travaux de Linguistique*, 17, 51-68.
- BONNARD, Henri. 1971. «Attribut». In: *Grand Larousse de la Langue Française*. Paris: Larousse, vol.I, 302-309.
- DAMOURETTE, Jean et Edouard PICHON. 1911-1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: D'Artrey.
- FORSGREN, Mats. 1996. «Subordination syntaxique - subordination sémantico-pragmatique: le cas de l'apposition adnominale». In: C.MULLER (éd.). *Dépendance et intégration syntaxique*. Tübingen: Niemeyer, 173-181.
- HARRIS, Zellig. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris: Le Seuil.

⁴ Je dois cependant avouer que je ne suis pas plus en mesure d'expliquer pourquoi cette analyse n'est pas non plus généralisable:

*Jean a lu ce livre abîmé

au sens: *ce livre a été abîmé lorsque Jean l'a lu*. Par contre, on peut dire:

Marie a cuit ses frites trop assaisonnées

phrase dans laquelle, comme en (2), il est préférable de voir deux actions (l'une étant au passif).

- OLSSON, Kerstin. 1976. *La construction: verbe+objet direct+complément prédicatif en français contemporain*. Stockholm.
- RIEGEL, Martin. 1996. «Les constructions à élargissement attributif: double prédication et prédicats complexes?». In: C.MULLER (éd.). *Dépendance et intégration syntaxique*. Tübingen: Niemeyer, 189-197.
- ROTHENBERG, Myra. 1971. «Quelques remarques sur les relations syntaxiques de l'adjectif qualificatif en français contemporain». *Folia Linguistica*, IV, 3-4, 229-268.
- VAN DEN BUSSCHE, Henri. 1988. «Typologie des constructions dites appositives». *Travaux de Linguistique*, 17, 117-135.
- WILMET, Marc. 1996. «L'apposition: une fonction à réestimer». In: G. KLEIBER, M. RIEGEL (éds.). *Les formes du sens, études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*. Louvain-la-Neuve: Duculot, 413-422.